

5. AR mise en place en classe (liste non-exhaustive)

Types d'aménagements	
Adaptations	
	Diminuer les manipulations motrices
	Instaurer des repères visuospatiaux (couleurs, pictos,...)
	Proposer des supports de compensation adaptés (visuels)
	Proposer des repères visuels individualisés
	Proposer des routines individualisées
	Mettre en place un système de planning, calendrier, ...
	Instaurer un coin « soupape » (isolement, autonomie, réflexion,...)
	Adapter l'espace
	Diminution des stimuli sensoriels
	Mise en place de renforçateurs
	Séquencer les consignes
	Faire reformuler l'enfant
	Expliciter les consignes et informations données
Matériel	
	Time Timer ou sablier
	Outils adaptés (manchons, ciseaux adaptés,...)
	Boîte de retour au calme
	Outils de dépassement, d'autonomie
	Outils de gestion des émotions, des conflits, de régulation du comportement
	Outils de mise au travail
	Supports aux habiletés sociales
	Supports visuels pour le langage oral

	Supports à la compréhension de consignes et à la mémorisation
	Assises adaptées : Tabouret Tilo, coussins,...
	Casque antibruit ou bouchons d'oreilles
	Chuchoteur
	Isoloir, cabane, ...
	Bâton ou objet pour donner la parole
Aide	
	Accompagnement spécifique
	Parrainage pertinent
	Tiers aidant
Exigences adaptées	
	Adapter les vêtements et exigences vestimentaires
	Permettre le retrait sensoriel
	Exigences réduites quant à la participation aux activités
	Adapter les objectifs de matières
	Permettre des siestes supplémentaires et/ou autoriser de ne pas faire de siestes
	Laisser du temps à l'enfant pour formuler
	Accorder du temps supplémentaire pour réaliser des tâches/activités
	Prioriser les objectifs principaux
	Diminution des exigences par rapport à la propreté
Outils de communication alternatifs	
	Carnet de communication papier (PECS, PODD,...)
	TLA (tableau de langage assisté)
	Outils robustes de communication (tablette,...)
	Sesame/Coghamo

6. Limites des AR (cocher les propositions adéquates) :

- Il n'est pas toujours possible d'avoir un tiers aidant.
- Les AR sont réalisés dans les limites techniques du moment (panne , locaux, matériel,...)
- L'enfant refuse les AR proposés.
- Temps supplémentaire octroyé en respectant les temps de pause dont l'enfant a besoin.
- Autres limites :

7. Accord de partenariat (à cocher si partenariat) :

	<input type="checkbox"/> Parents	<input type="checkbox"/> Paramédical
Personne de contact		
Mail		
Téléphone (facultatif)		
En quoi nous engageons-nous ?	<input type="checkbox"/> Fournir le matériel nécessaire <input type="checkbox"/> Assurer le suivi à domicile	<input type="checkbox"/> Fournir les outils utilisés en séances <input type="checkbox"/> Communiquer les bilans (si accord parental)
	<input type="checkbox"/> CPMS	<input type="checkbox"/> PtARI
Personne de contact		
Mail		
Téléphone (facultatif)		
En quoi nous engageons-nous ?	<input type="checkbox"/> Faire le lien entre les intervenants <input type="checkbox"/> Assurer le suivi des nouveaux bilans	<input type="checkbox"/> Accompagner l'école et l'enfant dans la mise en place des AR

8. Signatures pour accord

Parent(s) / Tuteur légal :

Direction :

9. Transmission des informations

Les informations ont été transmises au CPMS le :

Diffusion de l'information au conseil de classe le :

Dates de rencontre prévues pour l'évaluation des AR :